

## DECISION DU PRÉSIDENT

Décision n°2025-56 : Communication environnementale \_ Réalisation de 5 000 sacs de pré-tri lavables et réutilisables \_ Choix du prestataire

Vu l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2025-04 du Conseil Communautaire en date du 6 février 2025, portant délégation de pouvoir au Président, l'autorisant notamment, pour la durée de son mandat, à prendre toute décision, lorsque les crédits sont ouverts au budget, concernant la préparation, la passation, l'exécution, la signature et le règlement des marchés publics, accords-cadres et conventions ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants,

CONSIDERANT que la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan exerce la compétence obligatoire collecte, valorisation et traitement des déchets ménagers,

CONSIDERANT qu'à ce titre la Communauté de Communes souhaite faire réaliser des sacs de pré-tri, lavables et réutilisables, qui seront distribués aux usagers du territoire et permettront la diffusion de messages d'information sur le tri des déchets recyclables,

Vu la consultation organisée auprès de prestataires aptes à assurer cette mission et l'analyse des offres,

Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan :

### DECIDE

**Article 1 : DE SIGNER** l'offre tarifaire la mieux disante, ci annexée, de la société SAS PLAST-UP – 4 Zone d'Activité de Chambaud – 43620 ST ROMAIN LACHALM, pour la réalisation de 5000 sacs de pré-tri, étant précisé que le coût de la prestation s'établit à 5 850,00 € HT, soit 7 020,00 € TTC.

**Article 2 : D'INFORMER** le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

**Article 3 : D'ADRESSER** la présente décision à M. le Préfet de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 17 septembre 2025  
Le Président,  
Pierre-André VALAYER

